



**EXTRAIT DE DELIBERATION  
DU COMITE SYNDICAL  
du 22 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 22 septembre à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Madame Marie-Edith MACE, Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS, Jean Francis RICHEUX

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Flavie BOUKHENOUDA, Messieurs, Guillaume PERRIN, Thierry LE BIHAN, Yann SOULABAILLE, Marcel LE MOAL, Regis GEORGET, Christophe LECOMTE

Pouvoir : De Mme Flavie BOUKHENOUDA à Monsieur Michel DEMOLDER, M. Guillaume PERRIN à M. Jean-François RICHEUX

Assistaient également : Madame Ségolène Neyret - Le Gorgeu Payeuse Départementale  
Monsieur Antoine DECONCHY, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Rémi PITRE

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 15 septembre 2022

**ADMINISTRATION GENERALE**

N°22\_09-05 Fixation du montant de la surtaxe départementale année  
2022,

## Comité syndical du 22 septembre 2022

### N°22\_09-05 Fixation du montant de la surtaxe départementale année 2023

Rapport,

Conformément aux statuts, la fixation du montant de la surtaxe alimentant le fonds de concours se fait annuellement par le comité du SMG.

Au vu de la simulation d'évolution de la trésorerie, le maintien de la surtaxe à 0,17€/m<sup>3</sup> devrait suffire pour financer les travaux prévus au schéma pour l'année 2023.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **MAINTENIR** le montant de la surtaxe, pour l'année 2023, à 0,17€/m<sup>3</sup> d'eau facturé.

**La proposition est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention et une opposition)**

Fait à Rennes, le 22 septembre 2022

Le Président,

Joseph BOIVENT

